



VILLE DU LOCLE

**Le Locle**

Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial  
de l'UNESCO



**Commune des Brenets**

### Communiqué de presse

Conseil communal de la Commune des Brenets

Conseil communal de la Ville du Locle

#### **Projet de fusion Le Locle-Les Brenets / permanence du jeudi** **Les Conseils communaux écoutent et répondent**

**Confrontés aux restrictions sanitaires décrétées par la Confédération et le canton, les conseillers communaux des Brenets et du Locle ont décidé de se mettre à la disposition de la population des deux communes. Une permanence téléphonique sera ouverte tous les jeudi matins pour permettre aux citoyennes et citoyens de se renseigner sur le projet de fusion des deux entités.**

Dès jeudi 4 juin, de 10h30 à midi, les membres des exécutifs du Locle et des Brenets répondront aux questions de la population au numéro de **tél 032 886 50 52**.

Les représentants des médias désireux d'assister à tout ou partie de cette permanence sont les bienvenus, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Le Locle, le 2 juin 2020

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*